Le 7e PCRDT

Jean-Pierre Banâtre
IRISA – 28 Juin 2006

INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE
EN INFORMATIQUE
ET EN AUTOMATIQUE

Présentation de 3 des 4 programmes spécifiques du 7e PCRDT :

- Idées
- Personnel
- Capacités

Le budget du 7e PCRDT

Le budget prévisionnel devrait être de **50,521 milliards d'euros**, répartis comme suit :

- Coopération 32,315
  - *dont les STIC* *9,120*
- Idées 7,460
- Personnes 4,728
- Capacités 4,267
- CCR (Centre Commun de Recherche) 1,751

Au début du 7e PCRDT, les montants annuels des budgets seront au même niveau que durant le 6e PCRDT ; ce n'est que vers 2009 qu'ils augmenteront de manière significative.

Les programmes spécifiques : budget (Mds€)

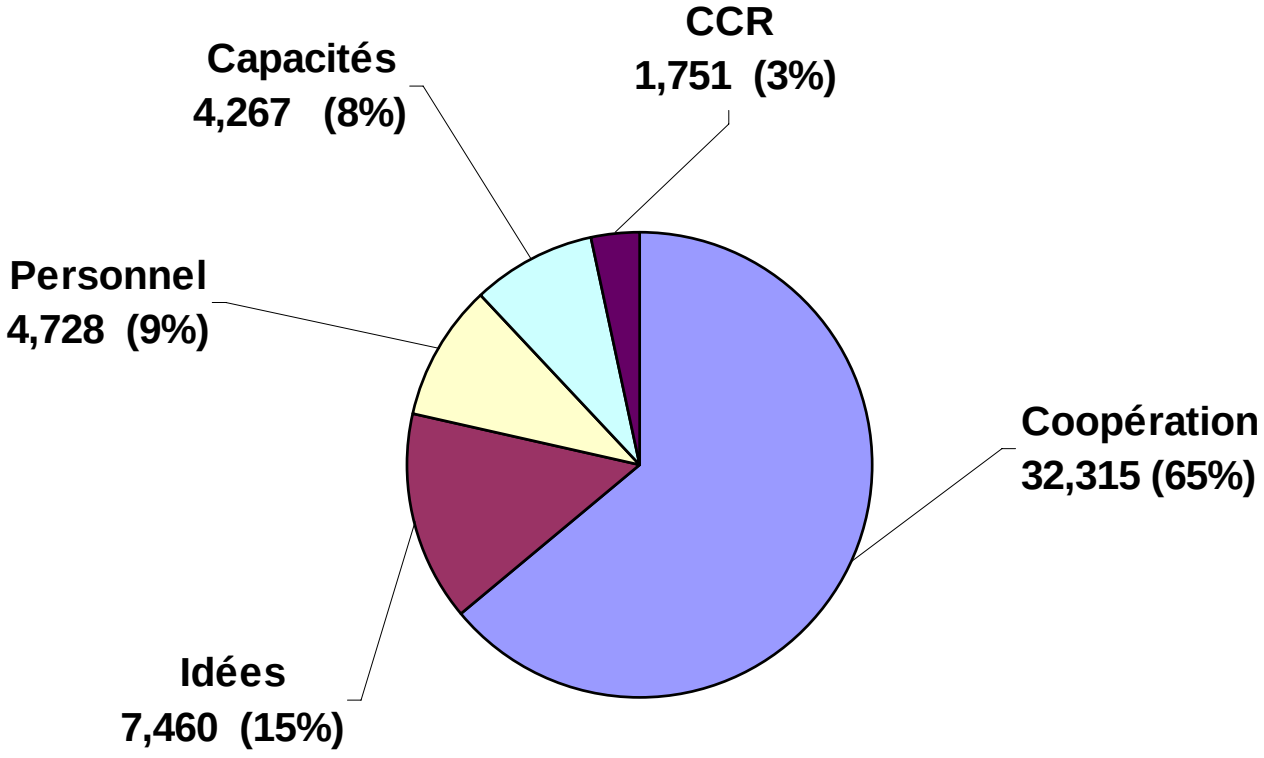

Le programme *Idées*

Budget : 7,46 milliards d'euros

Objectif : soutenir la « *recherche aux frontières de la connaissance* »

- Pas de thèmes ou de programmes de travail pré-définis (appels blancs)
- Propositions émanant d'une équipe « individuelle » ou d'un chercheur
- Une attention particulière sera accordée
  - aux chercheurs en début de carrière
  - aux propositions «hautement exploratoires et présentant de ce fait des risques scientifiques élevés»
  - aux projets pluridisciplinaires.

Ce programme sera confié au **Conseil européen de la Recherche *(ERC : European Research Council)***

l'European Research Council (1)

L'ERC (European Research Council) a été créé pour la mise en œuvre du programme Idées.

Il se compose de deux organes :

- Un **Conseil Scientifique**, composé de 22 membres, siégeant à titre personnel, nommés par la Commission européenne. Le Président est le Prof. Fotis Kafatos. Deux français en sont membres : Dr Daniel Estève (vice-président)et Prof. Alain Peyraube.

Ses missions :

- Stratégie scientifique : élaboration et établissement régulier du programme de travail
- Suivi et contrôle de qualité
- Communication et diffusion

- La **structure de mise en œuvre spécifique (agence)** : elle sera chargée de l'exécution du programme

l'European Research Council (2)

Pour l'essentiel, le programme Idées servira à apporter un soutien financier direct à des chercheurs sous forme de bourses ou subventions.

Actuellement, le Conseil scientifique prévoit deux types de bourses :

- Des bourses accordées à des jeunes et talentueux chercheurs notamment pour les aider à mettre en place leur première équipe de recherche : **« Starting Independent Researcher Grants »**

- Des bourses pour des chercheurs plus expérimentés :**« Advanced Investigator Grants »**

Starting Independent Researcher Grants

- Environ 200 bourses par an dans tous les types de discipline
- Bourse accordée à un individu (et non à un laboratoire)
- Durée : jusqu'à 5 ans
- Montant : entre 100 000 et 400 000 € par an
- Sélection : 18 panels d'experts
- Premier appel : début 2007

Le programme *Personnes (1)*

Budget : 4,73 milliards d'euros.

Objectif : Renforcer les ressources humaines consacrées à la recherche et à l'innovation en Europe.

- Attirer les jeunes vers les carrières de recherche scientifique, leur offrir une formation initiale de qualité, retenir en Europe les meilleurs talents et tenter d'en recruter d'autres dans les différentes régions du monde
- Garantir aux chercheurs une formation continue et une véritable carrière
- Impliquer davantage le monde industriel
- Renforcer la dimension internationale du programme

Le programme *Personnes* (2)

les 5 actions principales

- *Formation initiale des chercheurs*

Cette action concerne la formation des doctorants et, plus généralement, des chercheurs pendant les 4 premières années de leur vie professionnelle. Elle doit s'effectuer par l'intermédiaire de réseaux de formation (RTN).

- *Formation au long de la vie et déroulement de la carrière*

Elle concerne les chercheurs ayant au moins 4 années de travail dans un laboratoire. Il s'agit de diversifier les connaissances, ou d'entreprendre une mobilité géographique en Europe ou un séjour dans un laboratoire privé.

Le programme *Personnes* (3)

- *Partenariat Industrie-Académie*

Il s'agit de développer la collaboration entre les organismes de recherche publique et les entreprises, en particulier les PME notamment par le détachement de chercheurs et ingénieurs ou l'organisation d'ateliers et de séminaires communs

- *Dimension internationale*

- *Actions spécifiques*

Notamment des actions visant à la création d'un véritable marché européen du travail pour les chercheurs

Prix (Excellence Awards, prix Marie-Curie)

Le programme *Capacités* (1)

Budget : 4,27 milliards d'euros.

Objectif : améliorer les capacités de recherche et d'innovation en Europe.

Actions :

1 / Principalement (~ 75%)

- *Les infrastructures de recherche* : améliorer les performances d'infrastructures existantes et en créer de nouvelles..

- *La recherche au profit des PME* : renforcer la capacité d'innovation des PME en finançant des recherches réalisées pour leur compte par des centres de compétence.

Le programme *Capacités* (2)

2 / mais également (~ 25%):

- *Les Régions de la Connaissance* : renforcer le potentiel de recherche des régions européennes en encourageant la collaboration transnationale
- *Le Potentiel de Recherche* : stimuler le potentiel de recherche de l'Union élargie (concerne les régions de convergence et les régions ultrapériphériques)
- *La Science dans la Société* : pour l'essentiel, des actions de communication sur la place des sciences et des technologies dans la société
- *Collaboration internationale :* partenariats stratégiques (hors des thèmes du programme « Coopération »)

Le programme *Capacités* (3) : budget (Mds€)

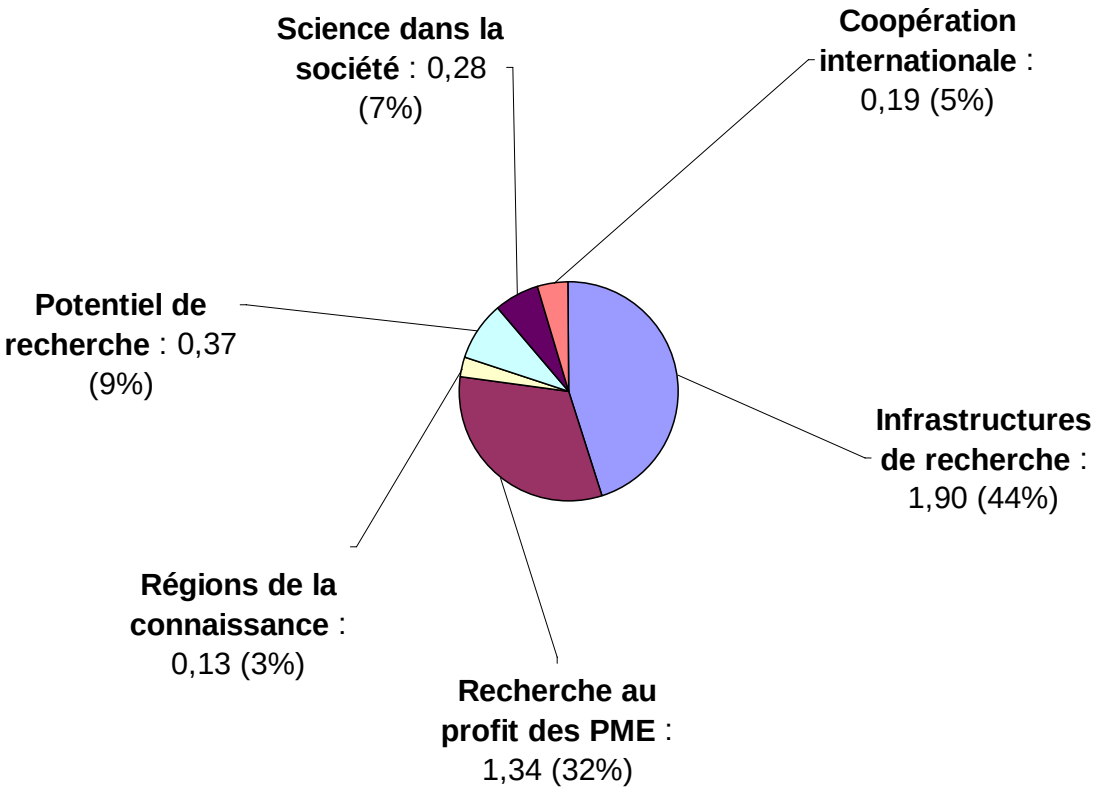

7e PCRDT : le calendrier pour 2007

- 15-16 juin 2006 : vote par le Parlement européen en première lecture de la proposition du 7e PCRDT de la Commission européenne amendée
- été 2006 : phase de « trilogue » (Commission européenne, Conseil des Ministres, Parlement européen)
- septembre/octobre 2006 : vote en 2e lecture au Parlement européen
- Fin 2006 : adoption
- début 2007 : premiers appels dans le cadre du 7e PCRDT ?
- mars 2007 : lancement officiel du 7e PCRDT (Bruxelles) sous la Présidence allemande

Entre-temps : préparation des programmes de travail.

- fin 2007/début 2008 : lancement des premiers projets du 7e PCRDT

La Présidence finlandaise (juillet-décembre 2006) aura un rôle important à jouer dans la prise en main de ce programme…

Plus d’informations sur le 7e PCRDT

- Site Cordis « Towards FP7 »

http://cordis.europa.eu/fp7/home.html

- Site Eurosfaire 7e PCRDT

http://www.eurosfaire.prd.fr/7pc/

- Site Europa Research

http://ec.europa.eu/research/future/index_en.cfm